



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 21
Mercredi 2 juin 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

- Le poste d'auxiliaire de classe à l'école enfantine (du 16.08.2021 au 31.01.2022), 240 leçons sur deux sites (Eschert et Grémines)
- Ainsi que quelques heures à l'école à journée continue (environ 5 heures par semaine), du 16 août 2021 au 30 juin 2022 (Eschert et Grandval)

Ce poste requiert une grande disponibilité dans les horaires à effectuer. Les personnes intéressées peuvent contacter la direction de l'école, M^{me} Kaempf au 032 499 90 35, pour tout renseignement complémentaire.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique à dirsgv@gmail.com, jusqu'au 10 juin 2021:

Syndicat Scolaire du Grand Val
A l'att. de M^{me} Nathalie Kaempf
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Grandval, le 2 juin 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Seganfredo Nicolas, chemin de la Chapelle 18, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2961, chemin de la Chapelle 18

Projet: Construction d'un bûcher au Sud-Ouest de la parcelle

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 28 juin 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: A. Hauser SA, rue de l'Ecluse 10, 2740 Moutier

Auteur du projet: ECE SA, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1857, rue de l'Ecluse 10

Projet: Création d'un local EI60-RF1 dans les combles pour la mise en place d'un nouveau compresseur, avec l'installation d'une ventilation pour le refroidissement du compresseur

Zone: HA3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 28 juin 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: M. Cédric Imhof, Rue du Viaduc 32, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 550, au lieu-dit: « Rue de l'Ecluse 2 », commune de Moutier.

Projet: démolition, reconstruction et agrandissement de deux balcons au 1^{er} étage et au 2^e étage, assainissement et agrandissement d'une terrasse au rez-de-chaussée, en façade sud du bâtiment existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Dérogation: art. 48 LAE et 41c OEaux.

**Validation de vos
avis sur la plateforme:
lundi 14h**



Belprahon

Grand ramassage du 10 juin 2021

Deux bennes seront à disposition sur la place du village de 13h30 à 18h30 le **jeudi 10 juin prochain**. Durant ces heures-là, vous avez la possibilité d'amener vos encombrants et les déposer directement dans les bennes correspondantes (ferraille et autres déchets). Merci de bien vouloir respecter les heures fixées.

Belprahon, le 2 juin 2021

Le Conseil communal

Votation communale du 27 juin 2021

Le Conseil communal a fixé au dimanche 27 juin 2021, la votation populaire relative à l'appartenance cantonale de la commune mixte de Belprahon. A cette occasion, les citoyennes et citoyens de Belprahon ayant le droit de vote en matière communale, sont invités à se prononcer par les urnes sur l'objet suivant:

« Voulez-vous que la commune de Belprahon rejoigne la République et Canton du Jura? »

Belprahon, le 2 juin 2021

Le Conseil communal



Grandval

Votation fédérale du 13 juin 2021

Modification de la composition du bureau de vote

Président: Gaël Wyssen

Membres: Jenny Rossé et Ludovic Ruch

Grandval, le 2 juin 2021

Le Conseil municipal

Mise au concours

Le Syndicat Scolaire du Grand Val met en postulation le poste ci-dessous:

Nous recherchons une personne qui pourrait assumer:

Antenne du service social

A la suite des différentes mesures d'assouplissement liées à la situation sanitaire, l'antenne du service social de Grandval sera à nouveau ouverte dès la semaine du 7 juin 2021.

Heures d'ouverture:

Mercredi 10h-12h et 14h-17h.

Téléphone: 032 491 61 20

Grandval, le 2 juin 2021

Le secrétariat municipal



Moutier

Avis de construction

Requérante: Voutat Décolletage, Quartier de la Verrerie 65, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 2276, au lieu-dit: « Quartier de la Verrerie 65 », commune de Moutier.

Projet: pose de deux garages préfabriqués en béton pour le stationnement de véhicules, au sud du bâtiment existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Dérogations: art. 25 LCFO et 26 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 mai 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 juillet 2021 inclusivement**, auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 juin 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Commune bourgeoise Moutier

Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale ordinaire de la commune bourgeoise de Moutier, le mercredi 30 juin 2021 à 19 h 30, grande salle du Foyer, Rue du Clos 3 à Moutier

Ordre du jour:

1. Comptes 2020
2. Divers

Les ayants droit au vote peuvent venir consulter durant 10 jours avant l'assemblée du 30 juin 2021, les documents liés au point 1, auprès du secrétaire de la bourgeoisie durant les heures d'ouverture, soit le mardi de 14 h à 17 h et le jeudi de 8 h à 11 h.

Moutier, le 25 mai 2021

Le Conseil de bourgeoisie

Votation communale du 28 mars 2021 – Validation des résultats

Lors de sa séance du 18 mai 2021, le Conseil municipal a constaté qu'il n'a pas été fait usage du droit de recours concernant le résultat de la votation communale du 28 mars 2021.

A l'issue des délais légaux et vu l'article 19 alinéa 2 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la Commune municipale, le Conseil municipal a validé le résultat du scrutin (objet approuvé par 2'114 oui contre 1'740 non).

Moutier, le 31 mai 2021

Conseil municipal



Perrefitte

Communications du Conseil municipal

Fermeture du bureau municipal

Les 9 et 10 juin prochains, M^{me} Zampedri fonctionnera en tant qu'expert aux examens de fin d'apprentissage des employé(e)s de commerce à l'école professionnelle de Tramelan. L'ouverture du bureau municipal du jeudi matin sera remplacée par le vendredi 11 juin de 8 h à 11 h.

Perrefitte, le 2 juin 2021

Le Conseil municipal



Petit-Val

Assemblée communale du 14 juin 2021 à 20 h à la salle de paroisse à Moron – rappel

Ordre du jour

- 1) Discuter et approuver les comptes 2020
- 2) Discuter et approuver le nouveau règlement concernant les émoluments

3) Discuter et approuver le nouveau règlement sur les traitements du personnel et des indemnités des autorités communales

4) Discuter et décider la vente de la parcelle N° 43 à Souboz, Clos Devant 30 et fixer le prix de vente minimal **

5) Informations du Conseil communal

6) Divers

** En ce qui concerne le point 4) il est précisé que la vente concerne la parcelle en entier avec la maison d'habitation et le terrain.

Souboz, le 2 juin 2021

Conseil communal



Saicourt

Commune bourgeoise de Saicourt

Rectificatif: point 3 de l'ordre du jour

Assemblée du vendredi 25 juin 2021 à 19 h à la Halle de gymnastique Le Fuet

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2019 et du 4 septembre 2020.
3. Comptes 2020
4. Information sur l'arrêté de compte (mise au gabarit chemin forestier existant Forêt de Prélay et pistes forestières Forêt derrière la Rouge Eau).
5. Discuter et accepter le nouveau règlement d'organisation
6. Discuter et accepter le règlement sur l'admission au droit de bourgeoisie.
7. Discuter et accepter le règlement sur les émoluments.
8. Discuter et accepter la nouvelle convention entre la commune municipale de Saicourt et la commune bourgeoise de Saicourt.
9. Divers

Les règlements mentionnés sous les points 5, 6 et 7 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée bourgeoise chez le secrétaire.

Au plus tard dans les 30 jours après assemblée bourgeoise, un recours peut être formé contre un acte législatif bourgeois auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary (points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour)

Saicourt, le 2 juin 2021

Conseil de bourgeoisie



Sorvilier

Mise en soumission du stand de tir

Il est porté à la connaissance de toute personne intéressée, que suite à la dissolution de la Société de tir de Sorvilier, le stand de tir à 300 mètres avec son installation composée de 3 cibles « Polytronic SA TG 3002 » avec moniteurs, fait l'objet d'une mise en soumission. Les 3 cibles sont munies de récupérateurs de balles homologués en 2016. Toutes sociétés, clubs sportifs et personnes intéressées sont priées de s'annoncer à la Municipalité (adm@sorvilier.ch).

Sorvilier, le 19 mai 2021

Conseil municipal



Tavannes

Ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication sur internet

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 18 mai 2021, le Conseil municipal de Tavannes a adopté l'ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication sur internet d'informations à caractère public. Cette ordonnance entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tavannes, le 27 mai 2021

Le Conseil municipal

Service Social Régional de Tavannes

Mise au concours

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) met au concours un poste d'

Assistant-e social-e

Taux d'occupation de 80% flexible à raison de plus ou moins 10%

Entrée en fonction au 1^{er} décembre 2021

Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au 18 juin 2021.

Le poste sera vraisemblablement repourvu en interne.

Vous trouverez le détail de l'annonce sur le site internet de la municipalité de Tavannes www.tavannes.ch.

Tavannes, le 27 mai 2021

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: M. Dan Bangerter, Chemin de la Forge 2, 2710 Tavannes.

Projet: construction d'un muret, d'un mur pare-vue, d'un abri de jardin et d'une piscine sur la parcelle N° 48 au chemin de la Forge en zone mixte M2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise: à l'article A122 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 juillet 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juin 2021

Le chef des travaux publics

Tournoi de pétanque et jeux

La Commission Culture et Sports convie les petits et les grands à venir se dépenser et s'amuser sur la place de la gare le samedi 5 juin 2021 dès 11 h.

Il y en aura pour tous les goûts: une remorque sportive où chacun pourra tester différents sports et activités ainsi qu'un tournoi de pétanque pour les amateurs du « tu tires ou tu pointes? ».

Les inscriptions pour le tournoi de pétanque sont possibles jusqu'au 3 juin 2021, soit au 078 947 44 55 ou par mail à culture.sports.cm@tavannes.ch

Une petite restauration et une animation musicale seront également de la partie, alors n'hésitez pas à vous déplacer tout au long de la journée! Les mesures sanitaires seront respectées.

Tavannes, le 31 mai 2021

La Commission Culture et Sports

Duel intercommunal Coop de suisse.bouge

Le «Duel intercommunal Coop de suisse.bouge» est le plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. Mise en place par l'Office fédéral du sport OFSPO en 2005, la manifestation est aujourd'hui coordonnée et gérée par l'organisation «suisse.bouge».

La manifestation dure jusqu'au 20 juin 2021. Durant cette période, chacune et chacun peut accumuler des minutes de mouvement pour sa commune et l'aider à remporter le titre de la «commune de Suisse qui bouge le plus». La manifestation s'adresse à tout un chacun; peu importe l'âge des participants ou qu'ils soient sportifs ou non.

Ce qui importe, c'est de «bouger» avec plaisir sans pression de la performance sportive.

Pour soutenir ta commune et accumuler des minutes de mouvement, télécharge l'app gratuite «duel intercommunal Coop» et enregistre dès maintenant les minutes de toutes tes activités sportives!

Tavannes, le 31 mai 2021

La Commission Culture et Sports



Valbirse

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 24 février 2021 et 3 mars 2021 ****

Requérante: La Cible SA, Rte Cantonale 11, 2733 Pontenet.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 533 et 553, au lieux-dits: «Route Cantonale 11 et 13», Pontenet, commune de Valbirse.

Projet: pose d'une nouvelle enveloppe isolante, aménagement de quatre appartements dans l'ancienne maison, modification de l'aspect des façades (fenêtres et portes), aménagement de deux terrasses sur les toitures plates, construction d'un jardin d'hiver, construction d'un balcon avec pose d'un escalier extérieur sur la façade Est, aménagement d'une terrasse couverte, pose de Velux et création d'un nouveau canal de cheminée en Inox sur la toiture.

Modifications: installation d'un bassin (piscine/couloir de nage, bassin de refroidissement et réserve incendie) sur le toit de l'usine entouré d'un garde-corps, remplacement du système de chauffage par l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur placée au Sud à l'extérieur et modification des ouvertures de l'annexe Est par des baies vitrées et portes-fenêtres coulissantes en lieu et place des fenêtres.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: HA2 et AI.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 mai 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Jimmy Ackermann et Sophie Bernasconi, Rue des Mésanges 8, 2735 Malleray

Auteur du projet: Philippe Geiser, Architecte HES, Clos Vélez 18, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 1110, Champs Thiébauts 6, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: construction d'une maison familiale avec garage intégré au Nord et une pompe à chaleur à l'Est du bâtiment

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dérogation: art. 212 al. 2 (y compris art. A151 ch. 8) du Règlement communal de construction (RCC)

Dépôt public: du 27 mai au 26 juin 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 20 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maîtres d'ouvrage: Walther Jérôme et Félicia, Rue Emile-Villeneuve 26, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, Chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Adresse du projet: BF 898, Rue Emile-Villeneuve 26, 2735 Bévillard

Description du projet: Pose d'un conduit de cheminée et d'un poêle à bois

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dépôt public: du 2 juin 2021 au 1^{er} juillet 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat

communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 24 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maîtres d'ouvrage: Heiniger Anne-Marie et Serge, La Ruai 9, 2735 Malleray

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet: BF 52, La Ruai 9, 2735 Malleray

Description du projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure à l'est de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: Zone Mixte 2

Dépôt public: du 02 juin 2021 au 1^{er} juillet 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 28 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Divers

Par8

Confirmations à Tavannes et Reconvilier: Deux cultes en simultanés

Le dimanche 23 mai dernier, la paroisse réformée de Haute-Birse a renoué avec la tradition des cultes de confirmations lors de la fête de Pentecôtes. Toutefois, la célébration ne pouvant accueillir que 50 personnes en raison des restrictions sanitaires, elle a dû être dédoublée cette année sur deux lieux: les églises paroissiales de Tavannes et de Chaindon. C'est donc répartis en petits comités, mais entourés de leurs proches, que les dix confirmands ont pris à leur compte les engagements formulés par leurs parents lors de leur baptême, tandis qu'un jeune a été baptisé. Les deux cultes étaient placés sous le signe des «Jeux olympiques», avec notamment un geste symbolique de passage du flambeau des parents à leurs enfants.

Ont été confirmés à Tavannes: Luca Cremona, Emma Devoille, Robin Germiquet, Driss Hoti, Noémie Morgenthaler, Jeremy Tschanz.

Ont été confirmés à Reconvilier: Morgane Calgaro, Dan Lehmann, Natacha Linder, David Lüdi.

A été baptisé à Reconvilier: Salomon Graber.

Tavannes, le 2 juin 2021

Par8

Syndicat de Communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois

Règlement d'organisation

La modification des art. 8 lit. a), 15 lit. d), 16 lit. b),e),f),g), h) et i), 18 al. 1,2 et 3, 19 al. 1 et 2, 20 al. 1 et 2, 21 al. 3, 26 al. 1, 70 al. 1 et l'annexe III du

Règlement d'organisation a été approuvée sans réserve par l'OACOT en date du 21 mai 2021. Elle entre en vigueur le 8 juin 2021.

Tramelan, le 26 mai 2021

Syndicat de Communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois

Paroisse réformée évangélique de Grandval

Assemblée de la paroisse réformée évangélique de Grandval

Le mercredi 30 juin 2021, à 19h30 à la Maison de paroisse à Grandval

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Nomination d'un scrutateur, d'une scrutatrice

3. Présentation et approbation des comptes 2020

- Présentation des comptes
- Rapport de vérification des comptes
- Discussion et approbation

4. Election d'un-e délégué-e au Synode d'arrondissement jurassien

5. Election d'un-e conseiller-ère de paroisse

6. Information sur la vie paroissiale/régionale

7. Divers

Communication du Conseil de paroisse de Grandval

Dépôt public du budget 2020 et autres documents de la paroisse de Grandval

Les comptes 2020 de la paroisse peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 1^{er} juin 2021.

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 30 juin 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 30 juin 2021 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 16 août 2021 au secrétariat de la paroisse réformée. Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Grandval, le 26 mai 2021

Le Conseil de paroisse

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M. Alexandre Mouche, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h

Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	33	29	18.08.2021	mercredi	44	40	03.11.2021	mercredi
23	22	09.06.2021	mercredi	34	30	25.08.2021	mercredi	45	41	10.11.2021	mercredi
24	23	16.06.2021	mercredi	35	31	01.09.2021	mercredi	46	42	17.11.2021	mercredi
25	24	23.06.2021	mercredi	36	32	08.09.2021	mercredi	47	43	24.11.2021	mercredi
26	25	30.06.2021	mercredi	37	33	15.09.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi
27	26	07.07.2021	mercredi	38	34	22.09.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi
28	27	14.07.2021	mercredi	39	35	29.09.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi
29		21.07.2021	SUPPRIME	40	36	06.10.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi
30		28.07.2021	SUPPRIME	41	37	13.10.2021	mercredi	52		29.12.2021	SUPPRIME
31		04.08.2021	SUPPRIME	42	38	20.10.2021	mercredi				
32	28	11.08.2021	mercredi	43	39	27.10.2021	mercredi				